



Compte rendu de réunion du comité directeur CSRO à Méjannes-le-Clap – 12 avril 2026

Présents : Lulu, Michel Souverville, Delphine Jaconelli, Cissou Francoual, Christel Bonnet, Lalou Ruelloux, Suzanne Jiquel, Olivier Guérard, Dominique Poulain, Thibault Proust, Benjamin Weber

Excusés : Jean-Luc Lacrampe, Sophie Pubert, Denise Soulier

Début de la réunion : 13h29

1. **Maquette du karst : prolongement date tarif promotionnel aux CDS**

Après discussions, on acte que le tarif pour la première maquette de chaque CDS d'Occitanie est de 499€, sans restriction de temps. Une seule location est déductible du prix d'achat.

=> Delphine ou lulu écrit un mail à tous les CDS, vite avant ANS

⇒ **Delphine ou Lulu écrit un mail d'information à tous les CDS qui n'ont pas encore acheté la maquette, vite car il faut que ce soit fait avant le dépôt des dossiers ANS**

Faire la promotion de la maquette dans les milieux hors FFS reste un objectif pour cette année.

2. **Stages Lot 2026 : nombre de jours pour les frais des cadres.**

Demande des organisateurs du stage : peuvent-ils faire dons de leur frais de cadres y compris sur les quelques jours avant ou après le stage, pour préparation des courses, l'équipement des cavités...

On décide d'acter ce principe pour tous les stages d'au moins une semaine, que certains cadres puissent ajouter ces jours d'organisations hors stages dans les frais à leur demande.

⇒ **Décision du CD : pour chaque stage d'au moins une semaine, les cadres organisateurs peuvent faire une fiche de frais intégrant leur frais sur deux ou trois jours hors temps du stage.**

⇒ **Cissou s'occupe de faire la réponse à sa fille pour ce stage**

3. **Dossier RNNS 09 radiolocalisation cavités.**

Projet en 4 étapes, dont l'objectif est de localiser 6 cavités demandées par l'Etat :

- localisation des entrées des 6 cavités = géomètre expert, hors FFS
- positionnement des fonds de trous à la balise = 1 équipe en extérieure + 1 équipe en intérieur. Des bénévoles du 74, qui ont une grande expérience dans ce domaine, viennent avec leur balise.
- topo cheminement entre entrée et fond au distoX + aide repérage en extérieur => prestation proposée au CDS09
- rapport => CSRO

Il y a des financements à la clé : L'idée était que la FFS, le CSRO et le CDS09 auraient été les différents opérateurs, chacun recevant une partie du financement.

Après consultation, le CDS09 a répondu via un courrier : ils proposent de sélectionner d'autres cavités à localiser, et imposent pour leur participation à ce travail que l'Etat s'engage à respecter leurs réclamations sur le décret.

Sur ce sujet, Olivier précise qu'il ne représentait pas le CDS 09.

Suzanne fait remonter l'info que la collégiale du CDS 09 était en train de lister les erreurs de parcellaire et les cavités qui nécessiteraient -ou pas- une intervention de type pointage/topo/balise.

Le CDS 09 va rencontrer le 28 avril prochain la sous-préfète de Saint-Girons sur ce sujet notamment.

=> Olivier et Suzanne pensent que le CDS09 ne savait peut-être pas que ce travail ne se ferait pas de façon bénévole.

Le CD décide de clarifier cette affaire afin de s'assurer que le CDS09 savait – ou pas – que le travail demandé était dans le cadre d'une prestation rémunérée.

⇒ **Lulu passe un coup de fil à David (président FFS) cet après-midi après la réunion, pour savoir si le CDS09 savait que la prestation était rémunérée**

4. **Licences scolaires : demande de prise en charge de la part régionale sur les licences label scolaire, projet Association Spéléologique du Cagire**

Le principe que le CSRO reverse pour chaque projet scolaire les 5€ de licences pour tous les jeunes licenciés dans le cadre de ce projet est acté. Donc OK.

⇒ **OK, Delphine se charge de répondre**

Le principe étant acté, les éventuelles prochaines demandes sont validées d'avance.

5. *Demande d'aide pour l'expé Pérou 2026.*

Expé déjà aidée auparavant : grosse expé, à chaque fois, les retours demandés ont été fait dans les temps et comme il faut. Ils ne demandent que 200€, mais ils auraient droit à 900€ d'après leur dossier. On leur répond OK pour les 200€, et qu'il semble que vu leur dossier, ils auraient probablement droit à plus !

⇒ **Delphine leur répond OK pour une aide de 200€, en précisant qu'à l'examen de leur dossier, il semble qu'ils pourraient avoir droit à une aide financière supérieure (sans préciser le montant !)**

6. *Demande d'aide de l'Association Spéléologique Nîmoise pour les 60 ans du club.*

Deux conférences de Laurent Bruxelles et Philippe Galant. Budget prévisionnel de 3100€. Ils nous demandent 300€.

Evènement trop local, sans dimension régionale, donc le CSRO ne donne pas d'aide financière.

Par contre, on peut les aider en leur prêtant la maquette, du matos technique et de communication, des barnums...

⇒ **Delphine leur répond dans ce sens**

7. *Rassemblement EDCSC 2026 : des nouvelles de l'organisation ?*

Pour l'instant, il n'y a que 5 inscrits !! Il faut faire du phoning pour relancer un à un tous les départements. Il faut finir la déclaration d'ACM avec la liste des cadres donc c'est urgent de savoir vite qui vient. Lalou doit transmettre la liste des cadres d'ici le 30 avril à Delphine.

⇒ **Lalou doit transmettre la liste des cadres d'ici le 30 avril à Delphine**

Pour ne pas retomber dans les travers comme l'an dernier, on définit environ le nombre de cadres qui doit venir sur ce rassemblement. En effet, cette année, les cadres vont payer 35€ (pour un cout réel de 62€), donc ce n'est pas gratuit comme l'an dernier, mais tout de même il faut rester raisonnable car il y a un reste à charge pour le CSRO). Nombre de cadres pour chaque groupe : deux cadres par sortie. Attention, pas de politique « plus il y a de cadres mieux c'est », sinon on sera encore dans le rouge coté budget.

L'organisation fournira un encadrant par sortie si nécessaire. Donc chaque groupe doit amener un cadre. Les cadres doivent être au moins initiateurs.

⇒ **L'organisation fournira un encadrant par sortie si nécessaire. Donc chaque groupe EDS doit amener un cadre. Attention : les cadres doivent être au moins initiateurs.**

8. *CR visio DREAL, le 30/03/26.*

Réunion avec le bureau des associations, qui gère les subventions des assos de protection de la nature. La chargée de mission connaissait bien nos dossiers, elle a demandé des précisions sur nos actions et le public bénéficiaire (typologie et nombre), ainsi que des précisions sur ce qui est demandé pour le dossier de demande de subventions. Elle semblait également très intéressée par la thématique de nos

observations et de la prise en compte du changement climatique et avait bien noté la co-organisation des ANEK dans le Lot en 2023 sur ce thème. Plus tard, le CSRO lui a transmis toutes les informations demandées au cours de cet échange (liste et lien des actions, actes des ANEK, tableau détaillé des bénéficiaires de nos actions).

Pour information, l'année passée, beaucoup plus de dossiers reçus et des subventions en baisse comme partout, des choix ont dû être faits. Cette année, il y a, à date de la réunion, un peu moins de demandes, mais le budget reste serré.

Réunion qui s'est bien passée, il est possible que cette année on ait au moins la subvention minimale de 1500 €.

9. Réunion GE régionaux.

Faire un premier point pour organiser le covoiturage cette semaine, avant le 18 avril

⇒ **Benji s'en occupe**

Faire une deuxième réunion pour les motions. Lundi 4 mai à 21h00. A convoquer les GE CSR CDS et présidents de clubs. En parallèle, faire remonter les procurations

=> lulu s'occupe de faire le mail pour la réunion et les procurations. Insister sur les procurations des clubs qui sont importantes ++ (quorum = 50 % des clubs)

⇒ **Lulu s'occupe de faire le mail pour la réunion et les procurations. Insister sur les procurations des clubs qui sont particulièrement importantes (le quorum est atteint si il y a au moins 50% des GE clubs présents ou représentés.**

10. Demande ANS 2026 : réunion de travail.

On fait un peu le même dossier que l'an dernier. Réunion entre Delphine, JLL et Michel. Cette réunion doit être calée la semaine prochaine.

11. Géosciences

Thème : Océans d'hier et d'aujourd'hui. On fait comme d'hab

12. point d'info aide financière soutien emploi

Un dossier ANS-PST (Projet Sportif Territorial) professionnalisation va être déposé par le CSRO pour pérenniser son poste salarié. On aura peut-être 12 000 € par an pendant trois ans, mais pour l'instant, le dispositif sur lecompteasso, plateforme où doivent être déposées les demandes de subvention, est momentanément suspendu. La DRAJES attend des infos sur les crédits disponibles ! le dossier est déjà saisi, on guette pour le valider et le transmettre au service instructeur.

Fin de la réunion : 14h50